PROGRAMME SANITAIRE D'ELEVAGE (PSE) APICOLE Décharge 2022

Je soussigné(e)apiculteur(trice)
localisé(e) sur la commune de
enregistré(e) sous le numéro NAPI autorise M./Mme
, apiculteur(trice) localisé(e) sur la commune
de enregistré(e) sous le numéro
NAPI à récupérer auprès l'URGDSAC les produits de
traitements contre varroa qui me sont destinés.
Je reconnais remplir les conditions énoncées ci-après qui permettront la prescription/délivrance des produits de traitement à un tiers : \[\textsite \text{ être adhérent au GDSA} \text{ de mon département et à jour de ma cotisation,} \[\text{ avoir réalisé la déclaration de mes ruchers pour l'année en cours,} \[\text{ avoir fourni le bon de commande dans les délais, et effectué le règlement du montant correspondant auprès de l'URGDSAC,} \]
☐ Je joins <u>obligatoirement</u> le formulaire d'adhésion et d'engagement au PSE.
Fait à
Le
Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »